

POURQUOI LES ASSOCIATIONS SONT IMPORTANTES ?

LDH
Fondée en 1898



La France compte plus de 1,5 million d'associations en activité avec 13 millions de bénévoles et 1,9 million de personnes salariées (en 2025 d'après Recherches & Solidarités). Ça représente plus de 3% du PIB (richesse nationale) et près de 9% des salarié-e-s du privé.

Mais le plus essentiel : les associations font vivre la culture, le sport, les loisirs, le social, la santé, l'entraide, l'éducation, l'environnement, l'économie, la solidarité internationale... Nos associations sont un pilier de la démocratie et créent quotidiennement du lien et des solidarités au sein de la population. Ce rôle dérange celles et ceux qui défendent une société fondée sur l'exclusion et le chacun pour soi, et qui voient dans la vie associative une menace.

La liberté d'association (consacrée par la fameuse « loi 1901 ») est un principe fondamental protégé constitutionnellement.

COMMENT L'EXTRÊME DROITE S'ATTAQUE AUX ASSOCIATIONS ?

Les premières actions des maires d'extrême droite élu-e-s en 2026, comme les politiques menées par des mairies d'extrême droite déjà depuis plusieurs années, montrent chaque fois la même chose : au pouvoir, les nationalistes suppriment les subventions et s'en prennent aux libertés associatives.

↳ ARRÊT OU RÉDUCTION DES SUBVENTIONS

à des clubs sportifs ou des centres sociaux
(Beaucaire 2014, 7^e arr. de Marseille 2015, Mantes-la-Ville 2015, Hayange 2016, Fréjus 2018, Orange 2019).

↳ SUPPRESSION OU CENSURE D'ÉVÉNEMENTS

CULTURELS (Orange 1995, Toulon 1996, Cogolin 2014, Hayange 2014, Carpentras 2026, La Flèche 2026, Vauvert 2026).

↳ ASSOCIATIONS EXPULSÉES DE LEURS LOCAUX

ASSOCIATIFS (Mantes-la-Ville 2014, Hénin-Beaumont 2014, Béziers 2016, Morières-lès-Avignon 2024).

↳ ANNULATION DE COMMÉMORATIONS MÉMORIELLES

(Vierzon 2026 sur l'abolition de l'esclavage, Liévin 2026 sur les mineurs morts du 1^{er} mai).

↳ DÉSENGAGEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES ET ABANDON DES ASSOCIATIONS LOCALES

(Orange, Perpignan, Moissac, 7^e arr. de Marseille, Hayange, Fréjus...).

↳ ENTRAVE OU CENSURE DES EXPRESSIONS DE FIERTÉ LGBTQIA+ (Elne, Faches-Thumesnil, Harnes).

↳ MULTIPLICATION D'OBSTACLES

À L'ACTION ASSOCIATIVE : refus de stands lors de forums des associations, refus de prêt de salle, invisibilisation de l'association dans l'annuaire local...

↳ PRESSIONS (EXPULSIONS, FIN DE CONVENTIONS...) SUR LES ASSOCIATIONS DITES « POLITISÉES »

Comme la LDH, le Planning familial, le Secours populaire, les syndicats locaux (Mantes-la-Ville, Beaucaire, Hénin-Beaumont, Carcassonne, Carpentras, Saint Avold, Carpentras).

↳ Pour aller plus loin dans les bilans des mairies d'extrême droite, consultez le site de la LDH (Ligue des droits de l'Homme/droits humains) www.ldh-france.org ou les articles de presse indépendante à ce sujet (Basta !, Médiapart, La Grande Conversation...).

Les expériences étrangères nous montrent aussi que les gouvernements de droite radicale ou extrême s'attaquent fortement aux organisations de la société civile.

Plusieurs lois récentes (loi de 2021 dite « lutte contre le séparatisme » ou proposition de loi votée au Sénat en mai 2026 dite de « lutte contre l'entrisme ») menacent déjà les libertés associatives avec un « contrat d'engagement républicain » et des instruments de contrôle et de sanction, qui sont autant d'outils à disposition d'un éventuel gouvernement d'extrême droite pour restreindre l'action associative.

AUJOURD'HUI, CE SONT TOUTES LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, SOCIALES,
ENVIRONNEMENTALES OU D'ÉDUCATION POPULAIRE QUI SONT CONCERNÉES.
MOBILISONS-NOUS POUR LA DÉFENSE DE NOS ACTIVITÉS
ET DE LA LIBERTÉ ASSOCIATIVE !

QUE DISENT LES ASSOCIATIONS SUR LE RISQUE DE L'EXTRÊME DROITE AU POUVOIR ?

De nombreux acteurs, réseaux et fédérations associatives ont déjà pris position en 2024 ou pour 2027, notamment le Mouvement associatif dont la LDH est membre.

Participons à cette dynamique !

LA LDH, QUI SOMMES NOUS ? QUE FAIT-ON ?

La LDH, fondée en 1898 pendant l'affaire Dreyfus, est une association indépendante et généraliste qui défend les libertés publiques. Dans ce cadre, elle protège, notamment par des actions de plaidoyer et en justice, nos structures contre les lois ou mesures qui les menacent.

La LDH agit contre les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations et défend la liberté d'expression, le droit de manifester ou encore de vivre dans un environnement sain et durable.

Elle décline ses actions partout en France par le biais de ses sections locales et grâce à ses membres pour interpellier les pouvoirs publics et les institutions internationales, observer les pratiques policières, assurer des permanences d'accès au droit ou encore intervenir en milieu scolaire.

QUE FAIRE D'ICI 2027, NOUS LES ASSOCIATIONS DU COIN ?

- ↳ On prévoit une rencontre pour mieux se connaître.
- ↳ On organise une discussion sur le sujet de la défense des libertés associatives dans les six prochains mois dans le cadre d'une conférence, d'un café-débat, ciné-débat, stand interassociatif...
- ↳ On se donne pour objectif de communiquer en commun en 2027 (dans la presse, sur nos réseaux sociaux et auprès de nos adhérentes et adhérents) pour affirmer nos valeurs et dire pourquoi, pour défendre la vie associative, on s'oppose à l'extrême droite au pouvoir.
- ↳ On se laisse nos coordonnées pour en reparler.

FORMULAIRE DE CONTACT

NOM DE L'ASSOCIATION :

PRÉNOM NOM :

RÔLE DANS L'ASSOCIATION :

TÉLÉPHONE / ADRESSE MAIL :